

Panne d'électricité et télétravail

Par **Lucile35**, le **29/07/2021** à **21:10**

Bonjour

Lorsqu'un salarié est en télétravail est ce qu'un manager n'a pas pour rôle de l'encadrer même à distance ? Je précise que je n'ai pas choisi de télétravailler, tout mon staff est en télétravail.

Mon ordinateur s'est éteint d'un coup pendant que je travaillais. J'ai d'abord pensé à un court circuit. Puis je me suis rendue compte que l'électricité était en panne qui s'est révélée être une panne de secteur. J'écris donc un sms à ma chef qui n'a même pas répondu.

Juridiquement une entreprise ne doit-elle pas encadrer ses salariés même en télétravail surtout quand ils ont un problème ? Je pense quand même que ma chef devrait au minimum accuser réception de mon sms . En effet ceci fait que je ne savais pas si elle l'avait consulté.

Est ce que vous pensez que je dois fournir un justificatif à mon entreprise ? si oui lequel ? j'ai fait une photo de mon compteur (au cas où) La panne a duré finalement 15 min. Mais je ne savais pas combien de temps elle allait durer. Imaginons ça aurait commencé le matin et ça aurait duré toute la journée dans ce genre de cas ça se passe comment pour le salarié ?

Merci

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/07/2021** à **11:36**

Bonjour

Nous ne sommes qu'un forum étudiant. Je vous invite à vous rendre sur le site Légavox

Tout ce que je peux vous dire c'est que vous avez bien fait de faire des photos.
Et il est vrai que votre chef aurait pu au moins accuser réception de votre sms.